

La francophonie, quelle stratégie pour la région Provence-Alpes-Côte d'Azur ?

A V I S



11 décembre 2019

Rapporteur
Ivan COSTE-MANIERE

Cet avis a été adopté à la majorité par 110 voix pour (1 abstention, 13 voix contre CGT/FSU/Solidaires)

dans le cadre d'une auto-saisine
Etude conduite par la commission
Relations Internationales, Europe et Euro-Région
.....

Sommaire

INTRODUCTION	4
I - LE CONSTAT	4
II - LES ENJEUX	5
III - LES PROPOSITIONS	6
1 - LA MISE EN ŒUVRE D'UNE STRATEGIE FRANCOPHONE REGIONALE TERRITORIALE ET PARTAGEE	6
2 - L' APPRENTISSAGE ET LA MAITRISE DE LA LANGUE FRANÇAISE POUR CONTRIBUER AU VIVRE ENSEMBLE EN REGION	7
3 - LE SOUTIEN ET LA PROMOTION DES METIERS DE LA FRANCOPHONIE	7
4 - LE DEVELOPPEMENT D'UNE ECONOMIE REGIONALE DURABLE FRANCOPHONE.....	8
5 - LA PROMOTION ET LE RAYONNEMENT DE LA REGION A TRAVERS LA FRANCOPHONIE	9
ANNEXE 1 : ETAT DES LIEUX.....	11
REFERENCES	19
AUDITIONS.....	20
SOURCES	20
SIGLES	21
REMERCIEMENTS	21
EXPLICATIONS DE VOTE.....	22

Introduction

Le CESER souhaite, par le présent avis, porter son attention sur les opportunités de la francophonie comme facteur de richesse, de rayonnement à l'international et levier de développement pour le territoire régional. Son objectif est de promouvoir la francophonie comme un enjeu régional en démontrant, sans se substituer aux prérogatives de l'Etat, son intérêt à travers notamment l'exercice de ses compétences et la mise en œuvre d'une stratégie dédiée. Au vu du contenu du rapport établi par la commission Relations Internationales (**ci-joint en annexe 1**), le CESER souligne les principaux éléments de diagnostic suivants :

I - Le constat

La francophonie : définitions et quelques chiffres

La francophonie désigne l'ensemble des personnes et des pays parlant le français, soit 274 millions de locuteurs répartis sur les cinq continents (source OIF : Organisation Internationale de la Francophonie) dont principalement l'Afrique, l'Europe ainsi que le Canada.

Selon le rapport Attali, l'espace des 84 pays membres de l'OIF (Organisation Internationale de la Francophonie) représente plus de 20 % des échanges dans le monde. Le PIB des 37 pays majoritairement ou partiellement francophones s'élève à 6 193 milliards € soit 8.5 % du PIB mondial. On note également une corrélation entre la proportion de francophones dans un pays et la part de marché des entreprises françaises dans ce même pays avec un gain de PIB par habitant de 6 % dans les pays francophones. Ce qui démontre que le partage d'une même langue favorise la vie des affaires.

Par ailleurs, la francophonie est étrangère à tout dogmatisme politique. Elle se situe dans une approche inclusive dans la mesure où elle fait la promotion du plurilinguisme et cherche fondamentalement à valoriser la richesse de la diversité culturelle.

«L'esprit de la francophonie» en est issu et met en exergue des valeurs universelles telles que la liberté, la fraternité, l'équité, mais également de notions fortes comme le développement durable, le co-développement, la transparence et l'accès à l'éducation.

La place de la langue française dans le monde

Elle représente la 2^{ème} langue pour les organisations internationales, la 3^{ème} pour les affaires, la 4^{ème} pour internet mais occupe seulement la 9^{ème} place en tant que langue d'usage. En outre, le français demeure la seconde langue vivante la plus enseignée et constitue la 3^{ème} destination pour les étudiants étrangers et le 1^{er} pays d'accueil pour les touristes étrangers.

Des perspectives encourageantes mais fragiles

Certaines estimations évaluent la population mondiale francophone entre 370 et 770 millions de locuteurs francophones d'ici 2060, selon le degré de dynamisme de la francophonie et les moyens qui lui seront alloués. Ainsi, la francophonie devrait connaître en particulier un rebond grâce à l'Afrique qui pourrait compter en 2050 près de 85 % de locuteurs français. Cependant, si le continent africain constitue bien une source de croissance économique potentielle et une opportunité pour développer une stratégie francophone ambitieuse, l'Afrique ne constitue pas une priorité dans l'agenda européen.

Des financements en baisse

La France reconnaît la francophonie comme un vecteur d'influence indispensable et porteur de réponses d'avenir et de valeurs face aux défis de la mondialisation à travers les coopérations multilatérales de la francophonie institutionnelle. Cependant, on constate, depuis ces dernières années, une baisse des subventions de l'Etat français à la francophonie de l'ordre de 30 % et pour la promotion du français.

De plus, des indicateurs traduisent certaines faiblesses telles que la prise en compte insuffisante de l'éducation dans la francophonie. Or son devenir, dépend pour une bonne part de la capacité des établissements à renforcer leurs structures d'enseignement et leurs modes pédagogiques.

II - Les enjeux

Les enjeux nationaux et internationaux : Au-delà des objectifs économiques, la francophonie représente un vecteur puissant au service de valeurs universelles et une approche du développement fondée sur le partage et la richesse de la diversité tant culturelle que linguistique. Le développement durable, l'accès à l'éducation, et la transmission de valeurs démocratiques en sont en outre des piliers essentiels. De même, la francophonie a la possibilité d'exercer une réelle influence au sein d'un monde multipolaire. Enfin, elle peut constituer une alternative au modèle dominant anglosaxon qui a tendance à laminer les autres cultures et une réponse à l'immigration au plan national comme à l'international.

Les enjeux régionaux : En raison de sa position géographique et de son histoire, notre région, située dans l'arc méditerranéen, a un véritable intérêt à s'engager dans une stratégie francophone axée sur les pays du pourtour méditerranéen et sur le continent africain. Mais surtout, la francophonie offrant des opportunités de développement durable et solidaire, d'attractivité, de promotion du territoire et pour le vivre ensemble, la Région apparaît comme légitime pour être leader dans les relations avec les pays francophones et en particulier avec l'Afrique. La région demeure cependant confrontée à un certain nombre de difficultés, aussi bien sur son territoire qu'à l'international. On peut citer à titre d'exemples :

- Les situations d'illettrisme et d'illectronisme (soit un adulte sur dix en région et 8 % de salariés) aggravées par la suppression du plan régional de prévention et de lutte contre l'illettrisme, l'inadaptation de dispositifs dédiés et la présence de migrants étrangers qui ne maîtrisent pas le français en dépit du renforcement de l'offre de formation pour le Français Langue Etrangère (FLE),
- L'accueil des étudiants étrangers encore perfectible (hors ERASMUS)
- L'insuffisance du niveau de formation en français des professeurs étrangers notamment en Afrique ainsi que le manque d'établissements bilingues francophones avec des problèmes d'accessibilité aux ressources pédagogiques ou de structures adaptées pour la pratique sportive,
- La sous-utilisation du numérique, des médias et des réseaux sociaux pour la diffusion des formations à distance, les échanges et la promotion de la francophonie,
- L'absence de communication et de valorisation de la francophonie en région,
- Le manque de coordination des acteurs institutionnels ou privés contribuant aux échanges avec des pays ou des régions francophones.

III - Les propositions

Le CESER estime que la région Provence, Alpes et Côte d'Azur représente l'échelon pertinent pour favoriser la francophonie sur son territoire et à l'international. Cette démarche doit s'exercer dans le cadre de l'exercice de ses compétences en matière de développement économique, de lycées et de formation ainsi que dans ses compétences partagées. Elle suppose de s'appuyer sur la mobilisation de dispositifs existants (notamment européens) et la fédération des acteurs institutionnels (collectivités, consulaires...) et privés (acteurs économiques, associatifs...) en privilégiant les 5 axes suivants :

1 - La mise en œuvre d'une stratégie francophone régionale territoriale et partagée

En tant que chef de file du développement économique, la Région devrait pouvoir, dans le cadre de l'évolution du SRDEII, initier une démarche partenariale et coordonnée en faveur de la francophonie avec les institutionnels et les acteurs privés en direction en particulier des pays de l'arc méditerranéen et du continent africain et de publics cibles (notamment les jeunes, étudiants, enseignants, chefs d'entreprise, dirigeants associatifs, ...).

Cette coordination suppose, dans une approche d'intelligence économique, d'établir en amont, un état de lieux des informations et des savoir-faire innovants en matière de francophonie sur notre territoire en lien avec les principaux

acteurs (dont les centres de formation au français et les associations) et les ambassades concernées.

2 - L'apprentissage et la maîtrise de la langue française pour contribuer au vivre ensemble en région

Cela suppose en région de faire de la lutte contre l'illettrisme une priorité (Cf. avis du CESER sur la maîtrise de la langue française : une politique à coordonner en Provence-Alpes-Côte d'Azur du 14.2.17) en particulier pour les jeunes sortis du système scolaire, les actifs et les immigrants primo arrivants. Cela implique de :

- Favoriser la détection des personnes qui ne maîtrisent pas ou peu les bases du français à travers des campagnes d'incitation et de sensibilisation auprès des missions locales et des entreprises et la mise en place de programmes d'alphabétisation et de suivi dans le cadre du programme régional de formation et de la formation professionnelle continue,
- Inscrire le financement du Centre Ressources dédié à l'Illettrisme (le CRI) dans le futur CPER 2021-2027 avec des missions étendues et les moyens nécessaires pour coordonner et répertorier les actions, les expertises et les savoir-faire pédagogiques menées dans ce domaine et cartographier les acteurs concernés,
- Accompagner les personnes illettrées en tenant compte de la spécificité des publics,
- Favoriser la création de bibliothèques en région et à l'étranger en s'appuyant sur les savoir-faire d'ONG spécialisées dans ce domaine,
- Soutenir les centres régionaux de formation en français afin de former davantage de professeurs de français étrangers qui ont vocation à enseigner dans leur pays d'origine et les sensibiliser à l'esprit et aux valeurs de la francophonie, en s'appuyant sur les bonnes pratiques,
- Utiliser les réseaux et la diplomatie régionale pour aider les centres de formation qui sont les vecteurs de la francophonie à signer des conventions internationales,
- Nouer des partenariats régionaux en favorisant des échanges et des parrainages entre les lycées français à l'étranger et ceux de la région notamment avec les lycées internationaux voire avec la future cité scolaire internationale de Marseille.

3 - Le soutien et la promotion des métiers de la francophonie

Cet objectif passe par :

1 - L'amélioration des conditions d'accueil des étudiants et apprentis étrangers sur notre territoire régional à travers :

- La création d'universités d'été (exemple : l'AMU accueille environ 550 étudiants étrangers qui viennent étudier le français et découvrir notre patrimoine),
- Des formations en faveur d'un «français de la communication» plus accessible,
- Des échanges d'apprentis dans le cadre notamment d'Erasmus+ (Cf. La mobilité européenne à travers Erasmus+, levier économique et démocratique, facteur d'insertion avis CESER du 20.12.17),
- La mobilisation des VIE qui doivent être sensibilisés à la francophonie pour devenir lors de leur séjour à l'étranger des ambassadeurs dans ce domaine.

2 - La valorisation de nos formations à l'étranger, telles que :

- Les formations d'excellence, comme les Meilleurs Ouvriers de France,
- Les formations techniques, artisanales, agricoles, artistiques, sportives ou en lien avec les TIC
- La création d'établissements bilingues francophones à l'étranger,
- La création d'une AFDI (Agriculteurs Français et Développement International) régionale.

4 - Le développement d'une économie régionale durable francophone

Par :

- La mobilisation des fonds communautaires (FEDER, FSE...) et le soutien aux projets d'investissement euro méditerranéens (Méditerranée du Futur, acte 3),
- L'identification et la valorisation des fonds d'investissement orientés vers la Méditerranée et l'Afrique. Ces fonds pourraient abonder des projets qui sont compatibles avec les valeurs de la francophonie,
- Le renforcement des échanges et partenariats dans les domaines de l'agriculture, de la culture, du tourisme, du sport, mais aussi de la recherche et de la santé,
- La diffusion de pratiques innovantes et durables dans le cadre de la COP d'avance (économie circulaire),
- La sensibilisation des chefs d'entreprise à l'opportunité de la francophonie pour faciliter les échanges commerciaux et développer des marchés,
- L'incitation à l'entrepreneuriat francophone à travers notamment l'expérience de l'ESS,

- La diffusion des savoir-faire des entreprises régionales dans le cadre de forums et de rencontres francophones et/ou par le biais du numérique,
- L'accompagnement des entreprises à l'export vers des pays francophones à travers la mobilisation des dispositifs existants en lien avec les consulaires : RISING SUD (agence de développement économique de la Région), TEAM EXPORT,
- La création de relais régionaux dans les pays francophones afin de faciliter les échanges et favoriser les projets économiques entre régions francophones,
- La sélection des partenariats territoriaux pertinents à l'étranger en se fondant sur des analyses objectives issues des travaux en intelligence économique de certaines Chambres Consulaires, qui ont un savoir-faire dans ce domaine.

5 - La promotion et le rayonnement de la région à travers la francophonie

Basée sur :

1 - Une stratégie de communication offensive à l'international en favorisant :

- Une approche intégrée de la francophonie dans les manifestations à l'étranger soutenues par le Conseil Régional,
- Une participation active de la Région au sommet de la Francophonie 2020 à afin de promouvoir notre région à travers la Francophonie,
- La mobilisation des initiatives régionales qui sont susceptibles d'offrir à la Région un réseau d'experts internationaux, reconnus nationalement et internationalement
- La nomination d'un « ambassadeur régional » de la Francophonie qui aurait pour rôle de représenter la Région en tant que collectivité contribuant à la francophonie.

2 - Le renforcement du rayonnement culturel de la région à l'international, à travers :

- Le soutien à l'export de manifestations culturelles sélectionnés par la Région et leur diffusion auprès des régions francophiles,
- La création d'espaces d'échanges entre les responsables culturels pour la valorisation des bonnes pratiques en s'appuyant notamment sur les manifestations qui ont fait leurs preuves au service de la francophonie tel que l'orchestre de la Méditerranée par exemple.

3 - Le soutien aux fédérations sportives et leurs structures associatives qui ont pour mission de promouvoir, dans un but conjoint, les valeurs de l'Olympisme et de la francophonie en renforçant le rôle de la langue française et par la diffusion de l'Olympisme (AFAO, cercles Pierre de Coubertin, UMA..).

4 - Une approche globale et inclusive intégrant notamment l'apprentissage du sport, les disciplines artistiques et l'éducation à l'environnement qui participent au rayonnement de la francophonie.

5 - Les technologies de l'information et de la communication, par :

- Le soutien aux centres de formation qui dispensent une offre de formation à distance pour le français. Ces formations en ligne (Massive Open Online Courses) qui sont gratuites constituent en effet un dispositif intéressant pour offrir une formation de qualité aux pays les plus pauvres, sous réserve d'équipements et de réseaux suffisants,
- L'utilisation de réseaux sociaux pour l'émergence de projets collaboratifs et de partage pédagogiques,
- La création d'un portail regroupant l'ensemble de l'offre régionale concernant les cours de français à destination des étrangers (touristes, étudiants, immigrés...). Ce dernier pourrait permettre de diffuser des informations pratiques à destination des étrangers qui viennent sur le territoire pour se former,
- Le soutien pour la création et/ou le développement d'une web-radio et d'une web-TV francophones.

En conclusion, le CESER considérant la francophonie comme une opportunité de développement durable et solidaire pour la région et pour son rayonnement à l'international, recommande sa prise en compte en transversalité dans l'action régionale.

Annexe 1 : ETAT DES LIEUX

I – La Francophonie : un espace, un enjeu et un potentiel au service du développement économique, social et environnemental régional

Si la Francophonie avec un F majuscule se définit comme une organisation internationale, la francophonie avec un f minuscule définit un espace linguistique qui rassemble l'ensemble des personnes et des institutions qui utilisent le français comme langue d'usage, langue administrative, langue d'enseignement ou langue choisie. Cet espace linguistique communément appelé espace francophone ou monde francophone recouvre traditionnellement la francophonie.

Le terme de francophonie est utilisé depuis 1880 pour désigner l'ensemble des personnes et des pays parlant le français répartis sur les cinq continents.

Selon l'Organisation Internationale de la Francophonie (OIF), le français est la cinquième langue la plus parlée au monde avec près 300 millions de locuteurs dont 53 % en Afrique et 37 % en Europe.

Ils représentent 4 % de la population mondiale (données 2018). Si le français est majoritairement parlé dans l'espace francophone, il peut ne pas être obligatoirement la langue nationale mais plutôt la langue utilisée au quotidien.

Les prévisions pour 2050 sont estimées à 700 millions de francophones soit 8 % de la population mondiale. La progression des francophones devrait résulter de la croissance démographique prévisible de la population sur le continent africain. L'avenir de la francophonie passe donc par l'Afrique.

Si la France est le premier pays francophone du monde par le nombre de locuteurs, elle serait le 2^{ème} de par la population totale, après la République Démocratique du Congo.

Le français est ainsi la langue officielle ou co-officielle dans 29 pays. 7 autres pays comptent plus de 20 % de francophones dans leur population, ce qui porte le nombre de pays majoritairement ou partiellement francophones à 36.

Le français est, à ce jour, la 2^{ème} langue des organisations internationales, la 4^{ème} langue d'internet et la 3^{ème} langue des affaires. C'est, avec l'anglais, la seule langue parlée sur les 5 continents.

Si l'on s'en tient aux francophones utilisant le français quotidiennement, le chiffre de 130 millions apparaît comme une estimation crédible et situerait le français au 9^{ème} rang des langues (maternelles ou secondes) les plus parlées derrière le mandarin, l'anglais, l'espagnol, l'hindi, l'arabe, le bengali, le portugais et le russe.

Le français a l'avantage, à l'instar de l'anglais et même s'il se situe loin derrière ce dernier, de bénéficier d'une couverture mondiale. Contrairement aux autres langues (espagnol, portugais, arabe, chinois, russe, hindi) qui, même si elles comptent plus de locuteurs, ne sont parlées que dans certaines régions du monde et ne peuvent donc être considérées que comme des langues « régionales ».

Le français reste néanmoins la 2^{ème} langue de travail dans les institutions internationales après l'anglais.

Par rapport à l'anglais, dont l'omniprésence peut même apparaître comme hégémonique, les pays francophones sont, exceptés en France, dans une situation de bilinguisme généralisé, qui les rend, de fait, plus respectueux de la diversité, plus ouverts aux autres, plus collaboratifs et plus inclusifs. L'OIF compte d'ailleurs plusieurs pays non francophones, mais plutôt francophiles, comme l'Arménie, le Vietnam, la Roumanie...

La francophonie peut donc s'affirmer comme l'espace de respect de la diversité linguistique et culturelle, face au monde anglo-saxon et particulièrement américain, qui ont tendance à laminier les autres cultures.

L'avenir de la francophonie réside davantage dans une approche multi linguiste dont sont porteurs la quasi-totalité des pays francophones.

S'agissant de l'éducation et de l'apprentissage, le français demeure la seconde langue vivante la plus enseignée comme langue étrangère à travers un maillage de 900 000 professeurs de français répartis dans le monde. En outre, la France est la 3^{ème} destination pour les étudiants étrangers.

Sur le plan économique, l'espace des 84 pays membres de l'OIF représente plus de 20 % des échanges dans le monde. Le PIB des 37 pays majoritairement ou partiellement francophones représente 6 193 milliards € soit 8.5 % du PIB mondial (rapport Attali).

Le rapport Attali fait, à cet égard, apparaître une corrélation entre la proportion de francophones dans un pays et la part de marché des entreprises françaises dans ce même pays. Il faut y ajouter un gain de PIB par habitant de 6 % dans les pays francophones en raison du seul partage d'une même langue qui favorise la vie des affaires.

Développer la francophonie revient ainsi à contribuer au développement des pays francophones, avec l'enrichissement de l'Afrique et de nos entreprises. Il faut noter, en Afrique occidentale, l'effet d'entraînement exercé par la langue française envers les pays lusophones et même anglophones (Ghana voire Nigéria).

Enfin, notons à titre indicatif qu'à ce jour, la France est toujours le 1^{er} pays d'accueil de touristes dans le monde avec 85 millions de touristes en 2015.

Des perspectives d'évolution de la francophonie donnent le vertige. Certaines estimations portent en effet la population mondiale francophone à 750 millions de locuteurs en 2050/2060. Ce chiffre doit cependant être relativisé car encore

faut-il que les systèmes éducatifs dans lesquels le français est la langue d'enseignement accueillent tous les enfants en âge de scolarisation dans des conditions permettant une réelle acquisition de la maîtrise de la langue ce dont nous sommes loin.

La fourchette raisonnable semblerait alors se situer entre 370 et 770 millions de locuteurs francophones en 2060 ; Cet écart est important et la réalité dépendra du dynamisme de la francophonie et des moyens alloués.

Dans tous les cas de figure, la francophonie devrait connaître un rééquilibrage au profit de l'Afrique qui pourrait compter en 2050 près de 85 % des locuteurs français ; le poids des francophones européens faiblirait sensiblement proportionnellement.

Face à ces perspectives, il convient de constater une baisse des subventions françaises à la francophonie (OIF, TV5 Monde...) de l'ordre de 30 % ces dernières années accompagnée d'une diminution drastique des crédits en faveur de la promotion du français dans le cadre des coopérations bilatérales conduites par les Ambassades ainsi que du nombre d'attachés de coopération pour le français. L'éducation, concernant la francophonie, ne fait plus partie des priorités.

Ce renoncement est particulièrement inopportun alors même que l'avenir du français en Afrique francophone est étroitement lié à la capacité de ces états à renforcer leurs structures d'enseignement.

La motivation est cependant présente au niveau d'un gouvernement qui doit faire des arbitrages compte-tenu des contingences budgétaires.

Dans ce contexte de désengagement de l'Etat et au regard de la place de l'Afrique dans la francophonie d'aujourd'hui et surtout de demain, la Région Sud, forte de son ouverture sur la Méditerranée, pourrait devenir leader en matière de relations avec les régions francophones du continent africain.

L'action de la Région ne serait-elle pas devenue essentielle aujourd'hui pour contribuer à porter la Francophonie en Europe et en Afrique notamment au regard de notre histoire commune ?

II - La Région SUD Provence-Alpes-Côte d'Azur acteur engagé du développement de la francophonie

L'action de la Région ne peut se concevoir et se décliner que dans le cadre de ses compétences.

La formation

La Région SUD n'a certes pas vocation à se substituer à une démarche nationale relevant des prérogatives de l'Etat. Il n'en demeure pas moins que dans le cadre de partenariat ou de jumelage, la Région SUD pourrait aider les centres de formation régionaux à exporter leur savoir-faire vers l'étranger.

Pour ce faire, les centres de formation à la langue française doivent pouvoir bénéficier de l'appui d'organismes destinés à améliorer l'accessibilité aux ressources pédagogiques.

Les étudiants étrangers en France qui rencontrent des difficultés du fait du coût des études, du logement ont vocation à devenir nos meilleurs ambassadeurs, pour ne pas dire nos meilleurs prescripteurs.

Le français est souvent considéré comme une langue difficile et à la grammaire complexe. Certes, il existe un français littéraire qu'il convient d'entretenir et de perpétuer mais il est aussi essentiel de permettre l'émergence d'un français «simplifié» qui, même s'il n'est pas parfait, aura le mérite de faciliter la communication. A ce titre, la simplification de la pratique de la langue anglaise par les américains peut être prise en exemple. Elle a permis l'émergence d'un anglais « international » plus simple de pratique, même si souvent, il reste bien éloigné de la grammaire de la langue de Shakespeare.

D'une manière générale, il n'est pas aisé pour un étranger de s'informer clairement sur l'offre disponible sur le territoire en matière de formations au français à destination des étudiants et des formateurs.

De même, en dehors de nos frontières, la formation des professeurs de français laisse parfois à désirer. Or, la France en général et la Région en particulier bénéficient de formations d'excellence (Meilleurs Ouvriers de France) ainsi que de formations très qualitatives déjà répertoriées par la Région et les Chambres Consulaires. Les savoir-faire, dans les secteurs de l'artisanat, de l'agriculture, de l'éducation à l'environnement, de l'enseignement du sport ou de l'ingénierie sur notre territoire, sont susceptibles de répondre à une demande à l'étranger et méritent assurément d'être mieux connus et reconnus.

A titre d'exemple, les métiers de la boulangerie artisanale ont besoin de mieux se faire connaître afin de résister à la perte de savoir-faire du fait de l'industrialisation progressive du métier. Nous sommes soumis à cette problématique dans notre propre pays alors que la boulangerie/pâtisserie traditionnelle participe de notre culture profonde. L'intérêt commun incite à partager et valoriser les savoir-faire à l'étranger.

Dans de nombreux pays en voie de développement, l'éducation des jeunes enfants (primaire et maternelle) nécessite aide et assistance.

L'éducation des jeunes filles doit en particulier attirer l'attention de la Région afin qu'elle contribue à l'amélioration de la condition des femmes.

Les établissements bilingues français sont particulièrement demandés à l'étranger. Ils répondent aux besoins des expatriés francophones et attirent souvent des enfants issus des familles dont le rayonnement économique et politique est élevé.

L'économie

L'avenir de la francophonie passe, en grande partie, par le renforcement de relations économiques qui constituent un levier important de développement.

Dans la pratique, les échanges économiques sont largement favorisés par des négociations directes, dans une même langue, sans interprète.

Nos savoir-faire régionaux, ainsi que nos actions régionales les plus pertinentes pourraient être valorisés dans le cadre de la francophonie.

La Région SUD Provence-Alpes-Côte d'Azur se mobilise déjà sur différents axes à l'échelon européen, afin de soutenir les PME qui innovent comme le dispositif «Réseau européen pour l'innovation ouverte dans le domaine des technologies avancées». Elle intervient également dans la transformation de l'industrie européenne à travers les programmes : «Renforcer l'efficacité de la photosynthèse et les technologies de l'Union européenne pour des matériaux et les accumulateurs du secteur automobile».

Les sujets relatifs aux entreprises et jeunes entrepreneurs ne sont pas oubliés, à l'instar du «Support pour la mise en œuvre du cadre de compétences pour l'entrepreneuriat» et «Erasmus pour les jeunes Entrepreneurs». De plus, le volet excellence scientifique, éducation scientifique a été clairement identifié dans le cadre de «co-financements de programmes régionaux, nationaux et internationaux».

Il convient de noter également l'existence d'une Conférence Permanente des Chambres Consulaires Africaines et Francophones (CPCCAF) dont la vocation est de favoriser les échanges économiques entre ses membres et pour laquelle les chambres consulaires de la Région devraient pouvoir y participer.

Les jumelages ou les opérations de coopération décentralisée, tant au niveau des collectivités que de la Région sont encore trop souvent le fait «d'affinités personnelles» que d'un ciblage émanant d'un processus d'intelligence économique.

La lutte contre l'illettrisme

Selon l'INSEE, en région Provence-Alpes-Côte d'Azur, un adulte sur dix est en situation préoccupante face à l'écrit (Enquête Information et Vie quotidienne, 2013), soit 305 000 personnes, âgées de 16 à 65 ans. Si les chiffres de cette enquête conduite sur la base d'un protocole rigoureux d'évaluation en face à face ne sont pas récents, aucun des autres indicateurs ne porte à croire que cette proportion aurait évolué de façon significative. En effet, la baisse constatée, au niveau national entre 2014 et 2011, peut avant tout être attribuée à la sortie de l'échantillon des populations de plus de 65 ans.

Deux situations sont constatées.

L'illettrisme qui concerne les personnes qui, après avoir été scolarisées en France, n'ont pas acquis une maîtrise suffisante de la lecture, de l'écriture, du calcul, des compétences de base, pour être autonomes dans les situations simples de la vie courante. Et l'analphabétisme qui désigne les personnes qui n'ont jamais été scolarisées. Il s'agit pour elles d'entrer dans un premier niveau d'apprentissage.

En région Provence-Alpes-Côte d'Azur, 8 % des personnes qui travaillent sont en situation préoccupante face à l'écrit, soit 145 000 personnes sur les 305 000 personnes en difficulté importante.

Le tourisme et la culture

La Région a décidé de soutenir une vingtaine de festivals d'envergure régionale. Il est en outre prévu de permettre aux dirigeants de ces festivals de se rencontrer et de réaliser des échanges de bonnes pratiques.

Au sein de l'Académie du Festival d'Aix depuis 2014, l'Orchestre des Jeunes de la Méditerranée (OJM) propose à de jeunes instrumentistes talentueux de la région Provence-Alpes-Côte d'Azur et du bassin méditerranéen une expérience formatrice en tant que musicien en ensemble et en orchestre.

MEDINEA (MEDiterranean INCubator of Emerging Artists) est un réseau professionnel fondé par le Festival d'Aix. Il soutient l'insertion professionnelle de jeunes musiciennes méditerranéennes, en développant des projets interculturels qui favorisent le dialogue, la transmission et la mobilité autour du bassin méditerranéen. Le réseau rassemble 27 institutions culturelles. Ces acteurs du monde musical, instituts, conservatoires, centres culturels et festivals, sont engagés dans une dynamique d'échange et de collaboration à l'échelle internationale.

L'Orchestre des Jeunes de la Méditerranée reçoit les soutiens de la Région SUD Provence-Alpes-Côte d'Azur, du Département des Bouches-du-Rhône, du Ministère de la Culture, du Mécénat Musical Société Générale, avec la collaboration du réseau MEDINEA soutenu par les programmes Europe Créative et Erasmus+ de l'Union européenne.

L'apport du sport dans la francophonie

Certaines fédérations sportives ont créé des structures associatives intermédiaires (CIO, AFAO, FFA, UMA...) pour développer des programmes francophones tels que par exemple les Jeux de la Francophonie créés en 1987. Ces jeux sont constitués d'une compétition multisports et d'un ensemble de concours culturels, en épreuves individuelles ou par équipes, organisés par le Comité International des Jeux de la Francophonie et le Comité National des Jeux de la Francophonie sous l'égide de l'Organisation Internationale de la Francophonie. Ces jeux sont organisés tous les 4 ans et mettent aux prises les représentants des pays membres de la Francophonie.

Le rôle de l'AFAO (Association Francophone des Académies Olympiques) créée en 2009, à l'occasion de ces Jeux, a pour mission de promouvoir dans un but conjoint les valeurs de l'Olympisme et de la francophonie en renforçant le rôle de la langue française dans la diffusion de l'Olympisme.

Il s'agit de :

Regrouper les ANO francophones dans une préoccupation de coopération, de mutualisation et de regroupement,

Valoriser un espace de réflexion, d'analyse et de production francophone,

Participer à l'amélioration de la qualité des interventions et des prestations francophones.

Un colloque Francophonie et Olympisme s'est tenu le 14 septembre 2013 à Nice à l'occasion des Jeux de la Francophonie organisés en France, et chaque année réunis à l'occasion des sessions dévolus aux Présidents et Directeurs des Comités Nationaux Olympiques à Olympie, au siège de l'Académie Internationale Olympique, les groupes francophones identifient et développent les meilleures pratiques des différents pays membres dans les domaines pédagogiques et sportifs pour les étendre aux autres états membres.

Les nouvelles technologies de l'information et de la communication

La Francophonie doit affirmer plus clairement ses atouts. Le combat sur les plateformes et les réseaux sociaux est, à la fois, politique et culturel.

De même, le français doit pouvoir dès maintenant s'imposer dans les technologies les plus innovantes sans quoi la langue sera vite exclue du champ des langues insérées dans les nouveaux modes de communication.

Les Nouvelles Technologies de l'Information et de la Communication permettent à des étrangers du bout du monde de pouvoir accéder à des «MOOC». C'est un moyen qui peut parfois ne rien coûter (en dehors d'une simple connexion internet) à toute personne souhaitant apprendre le français.

L'Institut français est chargé d'opérer un déploiement massif du réseau social des professeurs de français en ciblant 150 pays et 75 000 adhérents à l'horizon 2021.

Communiquer sur la francophonie : une opportunité pour la Région SUD

Alors que la Francophonie est un sujet reconnu comme essentiel par les plus hautes autorités de notre pays et de l'espace francophone, il est étonnant d'observer que la communication sur le sujet reste rare sur le plan régional.

Il semblerait qu'en France, par opposition à de nombreux pays, comme le Canada par exemple, nous ne sommes paradoxalement pas très à l'aise avec ce sujet sensible et nous éprouvons des difficultés à trouver les mots pour en parler et pour intégrer la francophonie dans les multiples manifestations internationales qui sont organisées dans notre région.

Par-delà les réseaux sociaux, il nous faut aussi réfléchir au renforcement de l'action régionale en faveur de la francophonie par l'utilisation de différents médias. Il peut s'agir de programmes télévisés via internet ou de programmes radiophoniques en français.

III - La région SUD et le sommet de Tunis

En 2020, en parallèle du sommet de la Francophonie de Tunis, sera lancé le 1^{er} Sommet de l'Intelligence économique francophone. Une initiative qui permet à l'Organisation Internationale de la Francophonie (OIF) d'évoluer vers des projets économiques concrets.

Ce 18^{ème} sommet de la Francophonie à Tunis fêtera symboliquement le 50^{ème} anniversaire de la création de l'OIF.

Ce sommet est habituellement précédé de réunions et de rencontres des ONG/OING francophones accréditées par l'OIF. La Région SUD pourrait soutenir la présence des structures issues de notre territoire.

De par ses relations privilégiées avec la Tunisie, la Région SUD Provence-Alpes-Côte d'Azur a vocation à être présente aux événements de ce sommet et à y impliquer les organisations et entreprises de notre région.

La participation du Président de la Région, accompagné de décideurs économiques régionaux, semble opportune pour y favoriser des contacts et échanges avec des homologues francophones.

Ce sommet, organisé sur l'autre rive de la Méditerranée, peut constituer un moment de rayonnement pour notre Région et servir de levier pour le renforcement des relations institutionnelles et économiques avec la Tunisie, mais au-delà avec l'ensemble des pays francophones méditerranéens et africains participants.

Ce sommet sera un évènement considérable par son ampleur car plus de soixante-dix chefs d'état et de gouvernement seront présents. Il est porteur d'enjeux en termes d'avenir de la relation entre la rive sud et la rive nord de la Méditerranée, et en particulier avec la France.

Dans cette perspective, la langue française est un support, un moyen de diffuser et d'échanger dans tous les domaines : culture, histoire, science, économie, éducation... Le bien commun étant le français.

Ceci afin de démontrer qu'il n'y a pas de fatalité du français versus l'anglais comme langage «universel» notamment en matière d'économie, de sciences humaines et de technologies »...

Références

Documents de références qui nous ont permis de préparer l'avis de la Commission Relations Internationales :

- **La francophonie et la francophilie, moteurs de croissance durable**
Jacques ATTALI
 - o Rapporteurs : Adrienne BROTONS, inspectrice des finances, Angélique DELORME, auditrice au Conseil d'État avec la participation de Claudia VLAGEA
 - o Rapport à François HOLLANDE, Président de la République Française, août 2014
 - o <https://www.ladocumentationfrancaise.fr/var/storage/rapports-publics/144000511.pdf>
- **... Et le monde parlera français**
 - o Roger PILHION et Marie-Laure POLETTI, Iggybbok.com, 2017, 450 pages.
- **Une ambition pour la langue française et le plurilinguisme**
Emmanuel MACRON, Président de la République Française, discours du 20 mars 2018,
 - o https://www.diplomatie.gouv.fr/IMG/pdf/une_ambition_pour_la_langue_francaise_et_le_plurilinguisme_cle816221.pdf

- FLE (Français Langue Etrangère) rapport CESE <https://www.fle.fr>
- CRI (Centre de Ressources Illettrisme) <https://www.illettrisme.org/>
- Présentation Francophonia :
<https://www.youtube.com/watch?v=EDeHONbxNEQ>
<https://www.francophonie.org/lancement-observatoire-francophonie-economique-47940.html>
- <https://www.universitesdefrancophonia.com/qui-sommes-nous.html>
- Francophonice (articles de presse)
- Biblionef
- Alain SCEMAMA <https://www.historia.fr/conférences/sommet-de-la-francophonie-de-tunis-2020>

Auditions

- BUFFET Laurence, Directrice du Centre Ressources Illettrisme (CRI)
- CAVALLI Julian, Directeur administratif de Francophonia
- LIBRATI Yann, Dirigeant de Francophonia
- MONTECH LE CORROLLER Céline, Conseillère auprès du Cabinet du Président Renaud MUSELIER
- PACE Dominique, Directrice de Biblionef
- PILHION Roger, Docteur en sciences germaniques, agrégé d'allemand et licencié en sciences du langage.

Sources

- <https://www.francophonie.org/Integration-dans-le-commerce.html>
- https://www.francophonie.org/IMG/pdf/la_francophonie_en_chiffres.pdf
- <https://www.universitesdefrancophonia.com/>
- <https://www.elysee.fr/emmanuel-macron/2018/03/20/discours-demmanuel-macron-a-linstitut-de-france-sur-lambition-pour-la-langue-francaise-et-le-plurilinguisme>
- Rapport la francophonie et la francophilie, moteurs de croissance durable Jacques ATTALI <https://www.ladocumentationfrancaise.fr/var/storage/rapports-publics/144000511.pdf>
https://www.francophonie.org/IMG/pdf/carte_oif_autour_du_monde_380_270mm.pdf

Sigles

- AFAO : Association Francophone des Académies Olympiques,
- AFDI : Agriculteurs Français et Développement International,
- AMU : Aix-Marseille Université,
- CIO : Comité International Olympique,
- CPCCAF : Conférence Permanente des Chambres Consulaires Africaines et Francophones,
- CRI : Centre Ressources Illettrisme,
- ESS : Economie Sociale et Solidaire,
- FFA : Forum Francophone des Affaires,
- FLE : Français Langue Etrangère,
- MEDINEA : MEDiterranean INcubator of Emerging Artists,
- MOF : Meilleurs Ouvriers de France,
- MOOC : Massive Open Online Courses,
- OIF : Organisation Internationale de la Francophonie,
- OING : Organisations Internationales Non Gouvernementales,
- ONG : Organisations Non Gouvernementales,
- UMA : Union Méditerranée Athlétisme,
- VIE : Volontariat international en entreprise.

Remerciements

Le Président tient à exprimer ses remerciements à tous les partenaires ou organismes qui ont accepté de répondre aux questions du CESER, et qui par leur contribution, ont éclairé notre réflexion.

- BUFFET Laurence, Directrice du Centre Ressources Illettrisme (CRI)
- CAVALLI Julian, Directeur administratif de Francophonía
- LIBRATI Yann, Dirigeant de Francophonía
- MONTECH LE CORROLLER Céline, Conseillère auprès du Cabinet du Président Renaud MUSELIER
- PACE Dominique, Directrice de Biblionef
- PILHION Roger, Docteur en sciences germaniques, agrégé d'allemand et licencié en sciences du langage

Explications de vote

1^{er} Collège

Daniel QUILICI

2^{ème} Collège

Raoul HADOU

Patricia TEJAS

3^{ème} et 4^{ème} Collèges

Benjamin KABOUCHE

Intervention de Daniel QUILICI au nom du 1^{er} Collège

La commission s'est autosaisie du thème de la francophonie, perçue comme une réelle opportunité de développement à long terme pour la Région.

En effet, la Région a la volonté d'affirmer son leadership au sein de l'Arc Méditerranéen, et du continent Africain ; elle se positionne comme l'interlocuteur privilégié entre l'Europe et ces pays essentiellement francophones.

Il paraît donc logique que la Région fasse la promotion de la francophonie au travers de ses actions, puisqu'elle est facteur de développement durable et solidaire, d'attractivité, de promotion du territoire et du «mieux vivre ensemble».

La commission recommande à la Région 5 axes à privilégier pour renforcer la francophonie avec notre territoire :

1- La mise en œuvre d'une réelle stratégie francophone susceptible de canaliser une offre déjà existante, et susceptible d'être complétée avantageusement, afin d'intervenir en particulier dans les domaines de l'économie, de la formation, et de la culture ; les acteurs, qu'ils soient du secteur publics ou privés seront impliqués dans cette approche.

2- L'apprentissage et la maîtrise de la langue française sur notre territoire où il est important de lutter contre l'illettrisme et de former à la langue française. Cette démarche doit aussi pouvoir se réaliser à l'étranger où nous devons encourager la formation d'un nombre plus important de professeurs enseignant le français afin de partager notre culture mais également des valeurs universelles.

3- Le soutien et la promotion des métiers favorisant la francophonie :

a. Il s'agira de développer l'accueil d'étudiants non francophones notamment dans les matières techniques ;

Quant aux VIE (Volontariat International à l'Etranger), à titre d'exemple, ils doivent être suffisamment sensibilisés pour devenir des ambassadeurs de la francophonie et du territoire.

b. Par ailleurs, nos formations d'excellence qui sont très «exportables» méritent d'être renforcées ; qu'il s'agisse des MOF (Meilleurs Ouvriers de France) ou de bon nombre de formations techniques dans des secteurs aussi variés que l'industrie, les services, l'agriculture et les métiers d'art.

4- Le développement d'une économie régionale durable francophone :

- en mobilisant les fonds européens dans la perspective de réaliser des projets de développement durable, suivant une approche de co-construction.

- en stimulant les relations économiques avec les pays africains et méditerranéens car commercer dans la même langue est un facteur évident de rapprochement entre les peuples et donc de co-développement.

5- La promotion et le rayonnement de la région à travers la francophonie :

a. Une stratégie offensive de communication à l'international, à travers les actions menées par la région à l'étranger est essentielle ; à cet égard, la participation de la Région au prochain Sommet de la Francophonie en 2020 à Tunis, ainsi que le fait de nommer un Ambassadeur Régional à la Francophonie pourraient être des signaux forts.

b. La diffusion internationale des manifestations culturelles soutenues par la Région mérite en outre d'être renforcée.

c. Enfin, une meilleure utilisation des réseaux sociaux et du numérique pour diffuser des formations en ligne de type MOOC doit être encouragée ; d'autres sujets connexes sont actuellement en chantier tels que des webradios et pourquoi pas une TV régionale à destination des pays francophones africains et méditerranéens.

Parce que nous estimons que la francophonie est un élément supplémentaire au rayonnement de la région et qu'elle peut s'inscrire dans une réelle stratégie régionale tant sur le plan humain que sur le plan du développement économique, le 1^{er} collègue votera cet avis.

Intervention de Raoul HADOU au nom du groupe FO (2^{ème} Collège)

La Francophonie est le lien entre tous les Hommes de différents pays qui, historiquement, qui ont en commun l'usage, total ou partiel, de la langue française.

C'est une richesse humaine qui vise à promouvoir Des valeurs humanistes universelles, partagées par tous. Elle doit aider à l'éducation, la formation, notamment des instituteurs, la formation professionnelle et continue, des coopérations en faveur du développement durable.

Certes, l'avis est fouillé mais n'approche pas la Francophonie, telle que nous la concevons. Certes elle est une richesse, culturelle avant tout et non pas limitée à la seule notion d'économie. L'avis est quasiment basé sur cette vision, ses orientations ne vont que vers ce côté économique. Les éventuels échanges commerciaux doivent profiter à ces pays

C'est ce que nous ne pouvons nous limiter à cette seule notion préconiser dans l'avis. Le rapport pose clairement ses orientations : «qu'est-ce que la Francophonie peut apporter à la Région » ?.

Pour nous, cela doit être, avant tout le rayonnement de la Région vers les pays francophones, et promouvoir ce côté humaniste indispensable, sinon c'est le retour « au pays colonisateur ».

Nous sommes aussi, avec cet avis en marge des compétences de la Région !

Ces précisions étant apportées
Le groupe FORCE OUVRIERE votera cet avis.

Intervention de Patricia TEJAS au nom du groupe CGT, FSU et Solidaires (2^{ème} Collège)

L'avis qui nous est présenté aujourd'hui reflète une conception géopolitique de la francophonie centrée sur les intérêts de la Région et son rayonnement. Il fait l'impasse sur les apports des autres pays francophones, il ignore les coopérations inter États ou inter Régions « gratuites » au seul bénéfice de stratégie génératrice de « profits » pour le tissu économique Régional. Pour la CGT, la FSU et Solidaires, cette approche auto-centrée est révélatrice de politiques néo-colonialistes à l'échelle d'un territoire.

Certes, dans un avis au format réduit, on ne peut traiter de tout. Cependant il aurait été pertinent d'élargir les thèmes au-delà d'une vision « pro business », vision qui ne tient pas compte du nécessaire co-développement porté par les valeurs de la francophonie telles que définies par l'Organisation Internationale de la Francophonie OIF :

«La promotion de la langue française et de la diversité culturelle et linguistique ; la promotion de la paix, de la démocratie et des droits de l'homme ; l'appui à l'éducation, la formation, l'enseignement supérieur et la recherche ; le développement de la coopération au service du développement durable ».

Si nous partons des compétences de la région, l'avis aurait dû répondre aux multiples enjeux régionaux et non pas se concentrer sur le seul développement économique, de manière directe ou indirecte.

Quelques remarques sur les propositions contenues dans l'avis :

1. La stratégie «coordonnée» ne prend pas en compte des acteurs essentiels comme l'union des conseils économiques sociaux et institutionnels similaires francophones UCESISF (recommandation de l'avis du CESE), pas plus que les objectifs de développement durable «ODD» de l'ONU par exemple...
2. Concernant l'apprentissage et la maîtrise de la langue française, aucune mention d'actions spécifiques dans les lycées (compétence régionale),

sauf pour les lycées internationaux ou future cité scolaire internationale de Marseille caractérisant une approche élitiste des actions régionales.

Il aurait fallu dans ce chapitre proposer des actions spécifiques auprès des publics féminins pour valoriser l'égalité des droits comme valeur de la francophonie (une seule mention sur ce sujet en annexe ligne 562 et 563 !). L'apport spécifique d'opérateurs comme l'Unesco aurait dû être valorisé.

3. En matière de soutien et de promotion des métiers de la francophonie, il manque dans le titre la formation professionnelle pourtant de compétence régionale. Le texte parle bien de nos formations à l'étranger sans se poser la question des besoins exprimés par les pays francophones dans le cadre d'un partenariat de co-développement, l'accès équitable à une éducation, une formation de qualité de l'école primaire à l'enseignement supérieur, en passant par la formation professionnelle. Ces actions pourraient être soutenues par l'agence française de développement.

4. Le titre «développement d'une économie régionale durable francophone» est auto-centré. Il aurait été plus judicieux de reprendre à notre compte dans cet avis la recommandation plus ouverte du CESE : «développement durable dans les réseaux économiques de l'espace francophone». Cette approche favoriserait l'émergence d'une communauté d'intérêts économiques durables (charte de la francophonie) et pas seulement de «favoriser des échanges entre régions francophones» Selon nous, ce développement « durable » doit intégrer, dans ses objectifs, le respect des droits fondamentaux, écologiques et sociaux (une seule référence sociale en annexe ligne 381). L'accent pourrait être également mis sur les infrastructures numériques (absentes de l'avis).

5. La promotion et le rayonnement de la région à travers la francophonie. Nous le savons toutes et tous, les mobilités internationales sont des vecteurs évidents de dynamisation de l'espace francophone. Or ce thème est insuffisamment abordé dans l'avis. Seuls les échanges scolaires, d'apprentis, de volontaires internationaux dans l'entreprise VIE sont abordés. La mobilité volontaire ou forcée (guerre, persécution, famines, misères) représente le premier vecteur de la langue. Une réflexion aurait dû être engagée au niveau de notre région pour mieux valoriser les échanges migratoires comme richesse et vecteur du rayonnement de la francophonie en PACA. Nous aurions pu, alors, construire ensemble un projet d'intégration réussie.

Vous l'aurez compris la CGT, la FSU et Solidaires ne partagent pas la vision néolibérale promue dans cet avis (et par M. Jacques ATTALI cité dans les annexes).

Tout au contraire, nous portons des alternatives basées sur le respect des peuples et de leur environnement. L'espace francophone doit devenir une zone porteuse d'une autre répartition des richesses produites par les travailleurs et travailleuses avec des droits de haut niveau nouveaux pour tous et toutes.

En conséquence, la CGT, la FSU et Solidaires voteront contre l'avis.

Intervention de Benjamin KABOUCHE au nom du 3^{ème} et 4^{ème} Collèges

Les conseillers du 3^{ème} et 4^{ème} Collèges voteront cet avis pour trois raisons majeures.

Cette auto-saisine arrive à point pour nous inviter à réfléchir sur le rôle des acteurs régionaux concernant la francophonie. Tout d'abord, il convient de revenir sur les chiffres : 15 % des habitants de la région ne savent pas écrire en français et 10 % ne maîtrise pas la pratique orale ! Cette auto-saisine vient donc réaffirmer que la lutte contre l'illettrisme et l'apprentissage du français sont des compétences des conseils régionaux. Les enseignants du français comme langue étrangère et les associations qui combattent l'illettrisme doivent pouvoir poursuivre leurs actions de cohésion régionale. Ils ont été délaissés financièrement ces dernières années. Parler français et écrire le français sont les seuls leviers pour un étranger de s'insérer au niveau de son quartier, de son lieu de travail, de sa ville. Qui pourrait s'exonérer d'une stratégie qui vise à impliquer tous ces habitants dans la vie citoyenne ?

Ensuite, la région Provence-Alpes-Côte d'Azur a beaucoup d'acteurs qui œuvrent chaque jour pour faire valoir la langue française. Souvent sans le vouloir volontairement, comme Monsieur Jourdain qui faisait de la prose sans le savoir. Le français égaye par exemple les nombreux festivals sur le territoire régional. Cette saisine nous rappelle ici un des fondamentaux de la francophonie qui est de constituer un trait d'union entre les cultures. La géographie place notre Région à l'interface avec les pays d'Afrique. Comment peut-on avoir les mêmes idées à deux endroits différents ? La francophonie est notre meilleur atout pour maintenir une communauté de pensées et une solidarité avec les habitants des deux rives de la Méditerranée.

Enfin, cette auto-saisine insiste sur l'avenir de notre langue, pas seulement en comptant le nombre de locuteurs francophones d'aujourd'hui et de demain, mais en nous rappelant ici que c'est la jeunesse qui doit guider l'action des politiques publiques. La langue bouge et évolue avec eux. Le monde de demain sera complexe. Il est plus facile de se comprendre lorsqu'on parle la même langue. Il faudrait donc renforcer davantage les échanges entre les jeunes, tout particulièrement entre les lycéens, les étudiants et les jeunes salariés. Même si nous ne savons pas mesurer quel en sera le «retour sur investissement», nous considérons que c'est un choix sans regret que de promouvoir les échanges de la jeunesse issue de tous les pays.

A titre personnel, je voudrais remercier Diane ALBARRAZIN et le Président Stéphane GRECH qui ont réussi à finaliser la rédaction de cette autosaisine.



27, Place Jules Guesde - CS 80255 - 13235 Marseille Cedex 02

Téléphone : 04 91 57 53 00

e.mail : ceser@maregionsud.fr

Site web: www.ceserpaca.fr

Site Newsletter : ceser@regionpaca.com